

**Commission de la présidence du conseil**

**Procès-verbal de l'assemblée publique  
du mardi 15 novembre 2011 à 19 heures  
Hôtel de ville, salle du conseil  
275, rue Notre-Dame Est**

**Objet :** *Étude publique du projet d'ouverture des données publiques à la Ville de Montréal*

---

**COMMISSAIRES PRÉSENTS :**

M. Harout Chitilian, président  
M. Marvin Rotrand, vice-président  
M. Frantz Benjamin  
Mme Caroline Bourgeois  
M. Marc-André Gadoury

**ABSENCES :**

Mme Anie Samson, vice-présidente  
M. Ross Blackhurst  
Mme Ginette Marotte  
M. Claude Trudel

**Élu municipal présent :** M. Alain Tassé, conseiller associé;

**Collaborateurs présents :** de la Direction des communications, Mme Caroline Spandonide, directrice; M. Martin Lefebvre, chef de division; Mmes Élisabeth Moore-Laroche et Astrid Morchoine, chargées de communication; du Service des technologies de l'information, M. Daniel Lemay, chef de division.

**ASSISTANCE :** 20 personnes

---

**1. Ouverture**

Le président de la commission, M. Harout Chitilian, déclare la séance ouverte à 19 h 10. Il souhaite la bienvenue à l'assistance et il explique le déroulement de l'assemblée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du vice-président, M. Marvin Rotrand, appuyée par Mme Caroline Bourgeois, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Étude publique du projet d'ouverture des données publiques à la Ville de Montréal**

Le président, M. Harout Chitilian, invite M. Alain Tassé, conseiller associé et responsable du dossier, à prendre la parole. Ce dernier évoque la conférence de presse tenue récemment à la maison Notman dans le but d'annoncer l'ouverture des données publiques à la Ville de Montréal. Il mentionne que cette annonce a été bien accueillie par le milieu et précise que l'ouverture des données se fera progressivement puisque la Ville le fait à coût nul. Il indique que de nouveaux ensembles de données seront rendus disponibles prochainement et il ajoute qu'en libérant ces données, la Ville souhaite encourager l'entrepreneuriat et favoriser le développement d'applications utiles aux Montréalais et Montréalaises.

Mme Caroline Spandonide décrit le mandat confié le printemps dernier à la Direction des communications et la mise en place du comité directeur et de sous-comités de travail. Elle mentionne que le rapport de la direction a été déposé et adopté par le comité exécutif le 26 octobre dernier, Montréal devenant ainsi la première ville au Québec à ouvrir ses données. M. Alain Tassé souligne que le portail des données ouvertes a reçu 13 084 depuis sa mise en ligne et compte déjà 188 abonnés sur Twitter.

M. Martin Lefebvre décrit ensuite les grandes orientations de la stratégie sur les données ouvertes. Il explique ensuite le principe consistant à mettre à disposition des citoyens, des entreprises, des chercheurs, des associations et des autres acteurs publics, les masses de données numériques que les collectivités produisent dans leur activité quotidienne, et ce, en vue de permettre la réutilisation des données au moyen d'autres logiciels, applications et services. L'ouverture des données publiques de la Ville permettra d'améliorer les services aux résidents ou d'en créer de nouveaux, de faire émerger de nouvelles connaissances et d'enrichir le débat public.

M. Martin Lefebvre décrit ensuite le contenu des données publiques en spécifiant que c'est la finalité de l'action qui détermine le caractère public d'une information. Il explique l'encadrement prévu par la Ville et détaille la mise en place de la démarche au sein de la Ville. M. Martin Lefebvre conclut en présentant les neuf recommandations du groupe de travail sur les données ouvertes :

1. adoption d'une résolution par le comité exécutif en faveur de la libération et de l'utilisation des données ouvertes afin de mobiliser les citoyens, les employés, le milieu des affaires et les partenaires gouvernementaux et paramunicipaux autour d'un esprit de partage et de collaboration;
2. adopter et appliquer les 10 principes-guides de l'ouverture de données qui font consensus au niveau international;
3. adopter la licence ouverte d'utilisation;
4. offrir progressivement des données ouvertes via un portail Web accessible;
5. mettre en place des dispositifs centrés sur les utilisateurs;
6. implanter progressivement les normes d'accessibilité Web du gouvernement du Québec (SGQRI-008);
7. autoriser, le groupe de travail à gérer les processus et les mécanismes de concertation avec les différents acteurs jusqu'en juin 2012;
8. mandater le groupe de travail pour la mise en place d'une cellule de veille institutionnelle sur la gestion du capital numérique avec l'ouverture des données publiques comme point d'ancrage;
9. mandater le groupe de travail pour la production, au deuxième trimestre 2012, d'un bilan couvrant la première période d'implantation et, à moyen et à long terme, confier à l'instance pertinente la responsabilité des activités relatives aux données ouvertes.

Le président, M. Harout Chitilian, remercie M. Alain Tassé, Mme Caroline Spandonide et M. Martin Lefebvre.

#### **4. Période de questions des citoyens**

Le président, M. Harout Chitilian, invite la première personne inscrite à prendre la parole.

##### **4.1 M. Joseph Pugliese**

M. Pugliese veut savoir si le projet d'ouverture des données publiques profitera à l'arrondissement de LaSalle au niveau de la transparence et il demande quels seront les impacts pour cet arrondissement. Il revient sur l'enregistrement des séances du conseil de l'arrondissement de LaSalle.

M. Alain Tassé répond que l'enregistrement des séances est une responsabilité locale. Il indique à nouveau que la Ville ne souhaite pas encourir de frais supplémentaires en raison de l'ouverture des données.

Le vice-président, M. Marvin Rotrand, souligne que M. Pugliese a posé la même question il y a deux semaines.

Mme Caroline Bourgeois demande si des critères généraux seront établis en vue de libérer les données. M. Martin Lefebvre répond que la démarche prévoit que les décisions sont prises par les arrondissements puisque chacun des propriétaires d'ensembles de données doit en autoriser la diffusion.

Le président, M. Harout Chitilian, remercie M. Pugliese.

#### **4.2 M. Jonathan Brun, Montréal ouvert**

D'entrée de jeu, M. Brun invite les personnes présentes à participer à l'activité « Hackathon » dont le déroulement est prévu samedi prochain. Il s'agit d'une activité durant laquelle on invite les participants à créer des applications mobiles avec les données de la Ville. Déjà, 110 personnes ont confirmé leur participation. M. Brun déplore ensuite que la Ville n'ait pas souligné, à l'occasion du lancement du projet d'ouverture des données publiques, la contribution du milieu citoyen qui s'est impliqué préalablement auprès de la Ville dans le but de démontrer la pertinence de l'ouverture des données.

M. Alain Tassé fait remarquer que la Ville accomplit peu de choses complètement seule et il insiste sur l'importance du partenariat. M. Martin Lefebvre fait valoir la mise en place de mécanismes de concertation. Le vice-président, M. Marvin Rotrand, ajoute que l'ouverture des données démontre la capacité de la Ville d'établir des partenariats.

Mme Caroline Bourgeois demande à M. Brun s'il peut citer des exemples de participation parfaite entre des citoyens et une municipalité. M. Brun répond ne pas avoir d'exemple et il mentionne que la Ville d'Ottawa a lancé un concours sur le développement d'applications en fonction de cinq thématiques. Le concours est assorti de prix d'une valeur totale de 50 000 \$.

M. Marc-André Gadoury fait remarquer que la Ville pourrait placer des commandes à des groupes communautaires. Il demande à M. Brun s'il croit que les données ouvertes auront un impact sur la participation citoyenne, la présence au conseil municipal et la confection du budget. M. Brun donne l'exemple de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal qui, lors de sa consultation sur le budget participatif, a reçu 523 budgets équilibrés de la part de citoyens, un exemple, à son avis, d'éducation et de responsabilisation des citoyens.

Le président, M. Harout Chitilian, remercie M. Brun.

#### **4.3 M. Francesco Moreno**

M. Moreno est d'avis que les arrondissements ne sont pas des entités indépendantes, ils appartiennent à la Ville de Montréal. Par conséquent, il demande si tous les règlements seront accessibles sans frais et si les citoyens auront accès aux informations enregistrées par le secrétariat. Il déplore devoir utiliser la *Loi sur la protection des renseignements personnels et l'accès à l'information* pour obtenir des informations. Il estime que les résidents de l'arrondissement de LaSalle devraient avoir les mêmes droits et privilèges que tous les Montréalais et Montréalaises.

M. Martin Lefebvre répond que les règlements sont diffusés sur le portail de la Ville. Il appartient toutefois à chacune des unités administratives d'effectuer la démarche en vue de sa diffusion.

Le président, M. Harout Chitilian, remercie M. Moreno.

#### **4.4 M. Jean-Noé Landry, Montréal ouvert**

M. Landry veut savoir si le projet d'ouverture des données est bien ancré et il demande ce qu'il adviendrait de ce projet si une élection avait lieu demain ayant pour conséquence de porter un autre parti politique au pouvoir. Il propose de soumettre un mémoire sur les données ouvertes.

M. Alain Tassé répond que l'administration s'est engagée avec la mise en place de ce projet.

Le vice-président, M. Marvin Rotrand, répond que la seule manière d'assurer la pérennité d'un projet est de l'intégrer à la Charte de la Ville de Montréal car autrement, rien n'est jamais garanti. Il invite Montréal ouvert à poser des gestes pédagogiques à l'égard des clientèles moins favorisées.

M. Marc-André Gadoury fait valoir qu'il sera difficile pour toute administration de mettre fin à l'ouverture des données. Il mentionne que le parti politique qu'il représente a inscrit ce projet dans son programme électoral 2009.

Mme Caroline Bourgeois dit également appuyer le projet et mentionne que le parti politique qu'elle représente soutient ce projet.

M. Frantz Benjamin exprime sa fierté par rapport au projet d'ouverture des données.

M. Alain Tassé mentionne que Montréal ouvert a offert de participer à la table de concertation chargée d'encadrer le projet.

Le président, M. Harout Chitilian, remercie M. Landry et l'invite à lui faire parvenir son mémoire.

#### **4.5 M. Serge Martel, FACIL**

M. Martel salue l'initiative de la Ville en matière d'ouverture des données mais il la juge insuffisante. Selon lui, il faut s'intéresser également aux logiciels car, sans les logiciels, les données n'ont aucune valeur. Ainsi, la Ville devrait mettre à la disposition des citoyens un patrimoine numérique, incluant les logiciels, en utilisant des logiciels libres.

M. Daniel Lemay répond que la Ville est à élaborer un cadre pour l'utilisation du logiciel libre. Il mentionne que la forge est en voie de se créer et il ajoute que la Ville a offert ses logiciels à l'ensemble des autres villes.

M. Marc-André Gadoury suggère à M. Lemay de dresser un bilan qui permettra de définir les priorités futures. Il demande ce qu'il en est de l'application du projet par la Société de transport de Montréal (STM). M. Lemay répond que la STM a sa propre gouvernance et que la Ville ne peut la contraindre en ce domaine.

Le président, M. Harout Chitilian, remercie M. Martel et lui demande copie de son texte.

#### **4.6 M. Michel Benoît**

M. Benoît fait part de ce qui lui semble un déficit démocratique dans l'arrondissement de LaSalle. Il déplore que la période de questions du public débute au moyen d'une loterie pour s'inscrire et il considère qu'il faudrait élargir cette période afin que tous puissent s'exprimer. Sur le projet des données ouvertes, il déplore que le compte de taxes foncières ne soit pas accessible. Il déplore également que les informations sur le service de vélo en libre-service Bixi ne soient pas disponibles à Montréal alors qu'elles le sont ailleurs dans le monde.

M. Marc-André Gadoury fait remarquer que la transparence ne découle pas automatiquement de l'ouverture des données. Il demande si le rôle d'évaluation pourrait être disponible en format ouvert. M. Martin Lefebvre indique que l'application Evalweb est disponible. M. Daniel Lemay mentionne qu'une des problématiques avec ce type de données est de rendre publiques des données nominatives lorsque la demande vise à obtenir l'ensemble des données.

Le président, M. Harout Chitilian, demande si les instigateurs du projet d'ouverture des données sont conseillés par le contentieux de la Ville. M. Daniel Lemay répond que le groupe de travail est conseillé par la Direction du greffe, notamment par M. Marc Lebel, responsable de l'accès à l'information à la Ville de Montréal.

Le président, M. Harout Chitilian, remercie M. Benoît.

#### **4.7 M. Roberto Rocha, Montreal Gazette**

M. Rocha remercie la commission et indique avoir obtenu réponse à ses questions.

Le président, M. Harout Chitilian, remercie M. Rocha.

## **5. Période de questions et commentaires des commissaires**

Le président, M. Harout Chitilian, invite, à tour de rôle, les commissaires à prendre la parole.

M. Marc-André Gadoury s'enquiert des priorités futures et demande à quel moment cette information sera disponible. Il demande des détails en rapport avec le frein culturel évoqué précédemment durant la séance. M. Lefebvre répond que la direction a prévu un plan de communication et un plan de mise en œuvre. Ainsi, la direction accompagnera la tenue d'événements alors que des données seront dévoilées en lien avec ceux-ci. Il souligne qu'environ 80 ensembles de données ont été identifiés comme pouvant être libérés. Quant au frein culturel, M. Lefebvre explique qu'il provient d'une nécessité pédagogique, l'ouverture des données étant, il y a quelque temps, un phénomène peu connu à la Ville. Il annonce que l'étude qui sera déposée dans six mois colligera les informations sur ce qu'il reste à accomplir et sur les investissements requis. Il rappelle qu'en ce moment, l'ouverture des données se fait à coût nul, c'est-à-dire qu'aucune modification n'est apportée aux systèmes et aux façons de faire.

M. Frantz Benjamin demande des précisions concernant la propriété intellectuelle. À titre d'exemple, M. Lefebvre explique que la Ville achète des fichiers de données provenant de Statistiques Canada. Par conséquent, la Ville ne peut libérer ces fichiers puisqu'elle n'est pas propriétaire de ces données.

Mme Caroline Bourgeois veut savoir si, à moyen terme, il sera possible de réserver des plateaux sportifs grâce aux données ouvertes. M. Daniel Lemay répond que l'objectif n'est pas de remplacer les applications actuelles. L'objectif est de rendre les données à ceux qui en sont propriétaires, soit les Montréalais et Montréalaises. Il fait remarquer que de belles applications développées dans d'autres villes se sont retrouvées sans substance l'année suivante faute de suivi.

Le vice-président, M. Marvin Rotrand, demande si quelqu'un peut commercialiser les données de la Ville. Il se dit heureux de constater que le portail des données ouvertes a reçu 13 000 visites. Il veut savoir quelles sont les techniques utilisées par d'autres villes pour amener les citoyens à consulter ces données. Il doute de l'intérêt de la population par rapport à la consultation du rôle d'évaluation. Il suggère au groupe de travail d'envisager la commercialisation des données et la libération de données dites « légères ». M. Daniel Lemay répond que la Ville ne souhaite pas que les utilisateurs vendent les données telles quelles. Toutefois, si une entreprise développe un logiciel en utilisant les données de la Ville, l'entreprise pourra alors vendre cette application. M. Martin Lefebvre indique que la Ville a beaucoup appris des autres organisations ayant libéré des données, notamment de la France. Il mentionne que la Ville souhaite publiciser sa démarche afin de susciter l'intérêt. Il souligne qu'en libérant ses données, la Ville souhaite favoriser le développement culturel, social et économique et donne l'exemple de l'application Zonecone.com élaborée à partir de données « hackées » sur le portail de la Ville. Enfin, il explique que la Ville fournit des données dans différents formats, c'est dans la réutilisation que celles-ci sont légères ou non.

Le président, M. Harout Chitilian, remercie les commissaires.

## **7. Levée de la séance**

Le président, M. Harout Chitilian, remercie les citoyens, les représentants des services et les commissaires.

À 21 h 25, sur une proposition de M. Frantz Benjamin, appuyée par Mme Caroline Bourgeois, le président, M. Harout Chitilian déclare la séance levée.

**ADOPTÉ LE : 7 JUIN 2012**

---

*(Original signé)*

---

Harout Chitilian  
Président

*(Original signé)*

---

Nicole Paquette  
Secrétaire-recherchiste